

ANNÉE SCOLAIRE
2021 - 2022

Scolaire et périscolaire



HORAIRES DES CLASSES

Matin : 8h30 à 11h30 - Après-midi : 13h30 à 16h30
Ouverture des portes à 8h20 et à 13h20

HORAIRES ET TARIFS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Quotient familial	Matin *1	Soir *1	Étude *2 Tarif mensuel
< 500	1,50 €	2,00 €	16 €
500 à 1000	1,70 €	2,35 €	17 €
> 1000	1,90 €	2,50 €	18 €

*1 Gratuit à partir du 3^{ème} enfant
*2 Seulement pour les élémentaires

Restauration : 2 € / jour

Études surveillées jusqu'à 18h, puis accueil
avec départs échelonnés jusqu'à 18h30

Mise en place d'un tarif « hors délai » et
« non prévu » (dossier non rendu ou incomplet)
sous forme de majorations
(hors délai : +50%, non prévu : +100%)



VILLE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

SERVICE SCOLAIRE

PLACE DE L'ÉGLISE 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC

02 38 66 39 61 - scolaire@saintjeanleblanc.com



www.saintjeanleblanc.com



ANNÉE SCOLAIRE
2021 - 2022

Accueil de loisirs

mercredis et vacances scolaires



TARIFS À LA JOURNÉE

Multipliez votre coefficient familial par le taux d'effort correspondant
(Exemple : coefficient à 600 x 1,10 % = 6,60 €)

Quotient familial

Taux d'effort

≤ 264

2,19 € (tarif fixe)

265 à 465

0,83 %

466 à 532

0,90 %

533 à 620

1,10 %

621 à 710

1,20 %

711 à 1000

1,30 %

> 1000

14 € (tarif fixe)

Pour les tarifications hors commune, une majoration de 8 € par jour sera appliquée.
Mise en place d'un tarif « hors délai » et « non prévu » (dossier non rendu ou incomplet)
sous forme de majorations (hors délai : +50 % / non prévu : +100 %).

RAPPEL

Pour la bonne organisation du service, il est important de **respecter les horaires**.
Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) auprès de la personne responsable
de l'accueil. **Les inscriptions se font à la journée.**